

## Formulaire de demande de mesures d'adaptation

Remplissez ce formulaire pour demander des mesures d'adaptation qui pourraient vous permettre de déposer une plainte auprès de l'Agence des plaintes contre les forces de l'ordre (APFO) et de participer au processus de traitement de la plainte. Vous pouvez présenter cette demande si

- Vous avez un besoin lié au **Code des droits de la personne, L.R.O. 1990, chap. H.19** qui pourrait influencer sur votre capacité à déposer une plainte ou à participer au processus de traitement d'une plainte en vertu de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers, L.O. 2019, chap. 1, annexe 1* (par exemple, un besoin lié à un handicap tel qu'une déficience visuelle ou auditive);
- Vous avez un besoin ou un souci lié à la **Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario L.O. 2005, chap. 11.**

L'APFO examinera l'information que vous aurez fournie afin de prendre les dispositions requises pour assurer l'égalité d'accès au processus de traitement de la plainte. Si vous êtes dans l'impossibilité de remplir ce formulaire, veuillez composer le 1 877 411-4773 ou le 416 246-7071.

### A. Renseignements généraux

#### Renseignements sur le demandeur

Prénom

Nom

Adresse postale

Adresse courriel

Numéro de téléphone

#### Renseignements sur le dossier

Numéro de plainte/notification, si vous le connaissez

Service de police ou organisme d'application de la loi, si vous le connaissez

Date de la demande (jj/mm/aaaa)

## B. Renseignements sur la demande

### Type et motifs de la demande

**Veillez expliquer la nature de votre besoin ou de votre souci et la manière dont il influe sur votre capacité à participer au processus de traitement de la plainte. Fournissez toutes l'information requise en étant aussi précis que possible. Joignez les pièces justificatives, si nécessaire, à l'envoi du formulaire. Si vous ne fournissez pas suffisamment d'informations, il se peut que l'APFO ne soit pas en mesure de vous proposer des mesures d'adaptation répondant à vos besoins.**

- J'ai un besoin lié au [Code des droits de la personne, L.R.O. 1990](#) qui pourrait influencer sur ma capacité à déposer une plainte ou à participer au processus de traitement de la plainte. Les motifs énumérés dans le [Code des droits de la personne, L.R.O. 1990](#) comprennent les motifs liés à la race, à l'ascendance, au lieu d'origine, à la couleur, à l'origine ethnique, à la citoyenneté, aux croyances, au genre, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'expression de genre, à l'âge, à l'état matrimonial, à la situation familiale, au handicap ou au fait de bénéficier d'une aide publique.
- J'ai un besoin lié à la [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#)

Voici quelques exemples de ce que l'APFO peut faire. La liste n'est pas exhaustive.

- Fournir sur demande des documents et des rapports dans différentes options de présentation, tels que les gros caractères, le braille ou tout autre format qu'il est possible de fournir.
- Prendre les dispositions nécessaires pour faire appel à un interprète en langue des signes américaine ou en langue des signes québécoise, si nécessaire, et prendre en charge les frais y afférents.
- Demander au coordonnateur de l'information sur les mesures d'adaptation de vous lire et de vous expliquer les documents si vous avez un handicap qui vous empêche de lire ou de comprendre les documents imprimés.

## C. Prochaines étapes

Transmettez ce formulaire dûment rempli à l'APFO dès que possible afin d'éviter tout retard.

Si le formulaire est dûment rempli et que l'APFO dispose de tous les renseignements dont elle a besoin, elle examinera votre demande et déterminera s'il existe d'autres mesures d'adaptation appropriées. L'APFO peut vous contacter si elle a besoin de plus d'informations.

La rapidité de la prise de décision de l'APFO dépend de la nature de votre dossier et de l'information que vous aurez fournie. L'APFO s'efforcera de vous fournir une réponse dans les meilleurs délais.

L'APFO vous aidera à mettre en place les mesures d'adaptation qui répondront à vos besoins et à supprimer l'obstacle à l'accès au système de plaintes du public.

---

Transmettez cette demande par courriel à l'APFO à [leca.accommodations@ontario.ca](mailto:leca.accommodations@ontario.ca)

OU

Envoyez-la par la poste à l'APFO à l'adresse suivante 655, rue Bay, 10<sup>e</sup> étage, Toronto, ON M7A 2T4

### RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU :

Auteur de la décision relative aux mesures d'adaptation :

La demande est-elle approuvée?

Oui  Non

Décision/Motifs :

### Collecte des renseignements

Les informations contenues dans ce formulaire sont recueillies par l'Agence des plaintes contre les forces de l'ordre dans le but de traiter une demande de mesures d'adaptation en vertu du *Code des droits de la personne, L.R.O. 1990, chap. H.19* et de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, L.O. 2005, chap. 11* pour permettre à une personne de participer au processus de traitement d'une plainte en vertu de la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services de police, 2019, L.O. 2019, chap. 1, annexe 1*.

Les informations contenues dans ce formulaire peuvent être consultées et utilisées par l'APFO et par tout organisme ou individu chargé par le directeur des plaintes d'examiner, d'enquêter ou de traiter une plainte.